La Chambre des communes

[Français]

LA LOI SUR LES DOUANES

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. Pierre Bussières (ministre du Revenu national) demande à présenter le projet de loi C-6 intitulé Loi concernant les douanes.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

• (1530)

LA CHAMBRE DES COMMUNES

NOMINATION DU PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je propose, appuyé par le président du Conseil privé (M. Pinard):

Que M. Eymard Corbin, député de la circonscription électorale de Madawaska-Victoria, soit nommé président des comités pléniers de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je propose:

Que M. Hal Herbert, député de la circonscription électorale de Vaudreuil, soit nommé vice-président des comités pléniers.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

(La motion est adoptée.)

[Français]

NOMINATION DU VICE-PRÉSIDENT ADJOINT DES COMITÉS PI ÉNIERS

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur le Président, je propose, appuyé par le président du Conseil privé (M. Pinard):

Que M. Jacques Guilbault, député de la circonscription électorale de Saint-Jacques, soit nommé vice-président adjoint des comités pléniers de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

[Traduction]

- M. Pinard: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je prie le secrétaire parlementaire de m'excuser, mais comme j'ai omis de proposer une motion comme j'en avais l'intention, je demande le consentement afin de la proposer maintenant. Elle concerne les travaux de la Chambre pour demain matin.
- M. le Président: La Chambre consent-elle au président du Conseil privé de proposer une motion concernant les travaux de demain?

Des voix: D'accord.

[Français]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'ADRESSE DU PREMIER MINISTRE DU CONSEIL D'ÉTAT DE LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE AUX DEUX CHAMBRES

M. Pinard: Monsieur le Président, j'ai eu des consultations et je propose:

Que, nonobstant l'article 2.(1) du Règlement, la Chambre siège à 14 h 00 le mardi 17 janvier 1984,

que le discours que doit prononcer le Premier ministre du Conseil d'État de la République populaire de Chine, dans l'enceinte de la Chambre, à 11 h 00, le mardi 17 janvier 1984, devant les membres du Sénat et de la Chambre des communes, les allocutions de présentation de même que les allocutions qui s'y rattachent figurent dans l'appendice aux Débats de la Chambre des communes de ce jour pour faire partie des archives de cette Chambre et que le discours de Son Excellence le Premier ministre de la République populaire de Chine figure en appendice aux Débats de la Chambre des communes de ce jour pour faire partie des archives de cette Chambre et

que le discours de Son Excellence le Premier ministre Zhao Ziyang, de même que les remarques y afférent, soient mis à la disposition des media pour transmission de la manière ordinaire par le Service de radio et télévision de la Chambre des communes.

M. le Président: Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

Des voix: D'accord.

(La motion de M. Pinard est adoptée.)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Monsieur le Président, on répondra aujourd'hui aux questions suivantes: 8, 75, 80, 116, 117, 124, 125, 127, 131, 141, 163 et 164.

[Texte]

LA CONSTRUCTION DE LA PROMENADE DES VOYAGEURS

Ouestion nº 8-M. McKenzie:

- 1. La Commission de la Capitale nationale a-t-elle exproprié des terrains pour la construction de la Promenade des Voyageurs et, le cas échéant, au cours de quelle année civile?
- 2. a) Quand les travaux de construction devaient-ils commencer, b) quand devraient-ils être terminés, c) quelles sont les raisons du retard?
- 3. a) Quel était le coût total prévu des travaux, b) combien prévoit-on maintenant que les travaux auront coûté une fois terminés?